



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 65793

Texte de la question

Mme Nicole Ameline attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur l'importante question de la protection physique de nos enfants aux abords de leur école ou lycée. Au cours de l'année scolaire 2007-2008, 11,8 incidents graves ont été signalés pour 1 000 élèves. Régulièrement, des faits divers sont médiatisés. Ainsi, encore la semaine dernière, un lycéen de Beauvais a tenté de s'introduire dans son lycée avec une arme à feu, dans le but, a-t-il déclaré, de "tuer ses professeurs". Ces situations de plus en plus fréquentes, auxquelles s'ajoutent les trop nombreuses incivilités (insultes, bousculades, dénigrement...) ainsi que les violences répétées (coups, bagarres...), voire les rackets et les ventes de produits illicites par des jeunes appartenant ou non aux établissements scolaires, amènent de nombreuses familles ainsi que le corps enseignant à se questionner sur la protection des enfants aux abords des écoles. Les plus jeunes collégiens ainsi que les jeunes filles sont souvent les premières victimes de ces actes. Des réponses appropriées doivent être proposées. Des mesures de protection simples, à l'identique de celles préconisées par le ministère de l'intérieur pour les communes, telle la vidéosurveillance, pourraient être mises en place aux abords de l'ensemble des établissements le souhaitant. Ces dispositifs, installés en concertation avec les conseils régionaux et départementaux, permettraient de prévenir, dissuader, identifier les auteurs des faits. Elle souhaiterait connaître sa position sur ces possibles installations de vidéosurveillance.

Données clés

Auteur : [Mme Nicole Ameline](#)

Circonscription : Calvados (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65793

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 2009, page 11626

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)